



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE
D'ETABLISSEMENT (CE)
DU 21 MAI 2015**

ORGANISATION DU TRAVAIL

La CGT a demandé que **tous les salariés effectuant des remplacements sur un autre poste que ce soit en remplacement d'une personne ou en surcharge de travail, aient la prime de remplacement.**

La CGT rappelle la mesure unilatérale de 2006 issue des accords syndicaux et demande son application qui stipule **que tous les préparateurs effectuant une poly activité sur les métiers de chargeurs, de caristes ou de réceptionnaires doivent avoir leur salaire de base revalorisé de 30 € si 2 métiers ou 44 € si 3 métiers cela doit s'appliquer à tous les préparateurs n'ayant pas la qualification d'agent logistique.**

La CGT revendique une nouvelle fois que des régularisations de salaires soient faites afin qu'il y ait **salaire égal pour tout travail à fonction égale.** La direction a de quoi faire avec les 700 000 € d'exonérations de charges soit environ 3200 € par salarié qu'elle a touché en 2014. L'encadrement a perçu en moyenne 2100 € brut de prime d'objectif fin avril.

La CGT déplore que des préparateurs en colis réduits préparent en zone DPH, les colis les plus lourds. Pour la direction, avoir une prescription de colis réduits par le médecin du travail ne veut pas dire ne pas préparer en zone DPH : de qui se moque la Direction ? Que veut-elle encore plus d'absentéisme qu'à ce jour ? Pour information, l'absentéisme à fin avril est de 8.15 %, il était de 6.37 % en 2013. Qu'attend la direction pour mettre en place les réducteurs de pénibilité comme les dépilateurs ou les filmeuses qui ne sont toujours pas fonctionnels ?

PROJET V-MAX

Les membres CGT ont remonté de nombreux problèmes sur les V Max comme par exemple qu'il faille attendre la fin de la préparation de 2 ensembles V-Max + Palettes pour avoir l'étiquette des 2 supports...

La CGT demande :

- Que tous les préparateurs soient formés avant de débiter une préparation en V-Max
- Que la pause soit imposée à tout le monde : **des préparateurs ne la prennent pas afin de pouvoir finir à l'heure, cela n'est pas normal.**
- **Une diminution de la productivité plus importante d'autant que la direction a décidé qu'il n'y aurait plus de couples V-Max-Palettes préparés d'avance en allée 52 mais que des V-Max....**
- **Une équipe spécifique de gerbeurs...**

La direction assure qu'il n'y a pas de productivité imposée durant le test et que tous les préparateurs ont entre 80 et 100 colis en moins à préparer par jour. Pour la CGT, ce n'est pas la réalité, la plupart des préparateurs débutent en V-Max et finissent avec de gros supports en palettes donc la productivité réelle ne peut pas être calculée exactement tant que tout n'est pas en V-Max. **Nous vous rappelons que le test doit servir à déterminer la productivité finale. Arrêtez de courir si vous voulez pouvoir encore préparer dans les années à venir ! N'hésitez pas à dire ce qui ne va pas que ce soit aux élus ou à la direction !**

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications ne sont pas prises en compte : nous exigeons

- **une augmentation de 4 % des salaires avec la reconnaissance de l'ancienneté...**
- **un 14^{ème} mois à la place de l'intéressement...**
- **le respect de l'accord temps de travail, des mesures unilatérales et des conditions de travail...**
- **Pas de productivité imposée, des outils adéquats avant mise en place de tout projet...**
- **La présentation de la cartographie nationale et la garantie d'une nouvelle base à Rochefort...**